

### **Approbation du compte-rendu de la réunion de conseil en date du 02 octobre 2020**

Le compte rendu de la réunion du deux octobre deux mil vingt est approuvé et signé par le conseil municipal.

### **Planning des commissions communales**

Monsieur le Maire propose à certaines commissions communales de se réunir, à savoir :

- la commission des chemins
- la commission des travaux
- la commission communication pour la préparation du petit journal
- la commission de fleurissement pour le cimetière et pour les parterres du bourg

### **Prises de vues aériennes des hameaux par drone.**

Comme évoqué lors de la réunion du 02 octobre dernier, Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Monsieur DELAFAYE est venu cette semaine pour effectuer des prises de vues afin de les proposer au conseil. Jean-Michel MESCHIN a présenté l'ébauche qu'il a reçue. Un devis détaillé sera donc demandé.

### **Rempoissonnement de l'étang communal et bilan**

Cette année a rapporté 1 414.38 euros de plus que l'année dernière, malgré l'ouverture deux mois plus tard en raison du confinement.

### **Paniers repas pour les aînés**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il n'y aura pas de repas pour les aînés cette année en raison de la COVID. Pour essayer de compenser ce moment de convivialité, il est prévu de porter un panier gourmand à chaque personne de 70 ans et plus qui est inscrite sur la liste électorale (moyen habituel d'invitation au repas).

Il a été décidé de contacter les commerçants et producteurs locaux pour confectionner ce panier.

### **Remplacement d'une pompe à la station d'épuration**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'entreprise JOUSSE est passée pour effectuer une visite à la station d'épuration. Il a été constaté qu'une pompe ne fonctionne plus. Il faut donc la remplacer, l'entreprise doit fournir un devis.

### **Pénalités de retard pour l'entreprise SA2E pour l'assainissement**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'en conséquence des délais non respectés par l'entreprise SA2E pour le diagnostic du réseau d'assainissement, nous sommes en droit de leur réclamer des pénalités de retard. Monsieur le Maire explique que le diagnostic a pris du retard en raison de la crise sanitaire liée à la COVID.

Le conseil municipal décide de ne pas demander de pénalités de retard à l'entreprise SA2E.

### **Questions diverses**

- Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Mme MENAGER, gérante de la Casa Di Pinocchio, reçu le jour même en mairie, qui demande la gratuité des loyers de novembre 2020 à janvier 2021 en raison du nouveau confinement. La demande sera réétudiée lors de la prochaine réunion de conseil.